

Saint Germain Lès ARPAJON

CŒUR DE NATURE

Le Mag

WWW.VILLE-SGLA.FR
JANVIER - FÉVRIER - MARS 2021 N°23



Téléchargez SGLA MaVille,
l'appli de votre ville !

P11

Dispositif
Coup de Pouce

P16

Aménagement de la
Zac du Lièvre d'Or

NOUVEAU SUR LA NORVILLE
2 allée de la Mare Jacob - 91290 LA NORVILLE

LAVERIE AUTOMATIQUE

Propre, agréable, avec le meilleur des équipements,
idéale pour laver vos vêtements, couettes, rideaux.

SUR LE CENTRE ELÉPHANT BLEU



Lux Laverie

7/7



6h - 21h



6Kg

14Kg

20Kg

Machines pro. de grande capacité
avec Super Essorage



CITROËN

DIFFUSION
ARPAJONNAISE
D'AUTOMOBILES



Véhicules neufs / Occasion / Après-vente
Carrosserie / Peinture

Tél : 01 64 90 92 72

6 boulevard Engène Lagauche
91180 SAINT-GERMAIN LES ARPAJON

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À BRUYÈRES-LE-CHÂTEL
APPARTEMENTS ET MAISONS NEUFS DU 2 AU 5 PIÈCES



06 29 33 88 14
aura-bruyeres.fr

Bart Patriarche.

Bruyères
LE CHÂTEL
PLANNING REALTY

grandparis
aménagement

Permanences des élus

N° D'APPEL DE LA MAIRIE: 01 69 26 26 50
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Les adjoints



CHRISTIAN KERVAZO,
1^{er} adjoint chargé de l'Enseignement, de la Sécurité et des Commémorations
Tous les jours, sur rendez-vous



LAUDÉNIA VELHO,
2^e adjointe chargée de l'Urbanisme, du Droit des sols et du Cimetière
Sur rendez-vous



PIERRE-JEAN LE BEC,
3^e adjoint chargé de l'Enfance, de la Jeunesse, du CSBM et du CME
Sur rendez-vous le mardi de 14h à 16h30



ANNIE LECLERC,
4^e adjointe chargée du CCAS, des Solidarités et du Logement
Mercredi après-midi



FABRICE ARBELET,
5^e adjoint aux Travaux et à la Voirie
Lundi de 9h à 11h30



ROSELINE WIART
6^e adjointe chargée de la Culture et du Patrimoine
Vendredi matin



FRANCK JOHN,
7^e adjoint chargé des Sports
Sur rendez-vous



RÉGINE DONNEGIER,
8^e adjointe chargée des Finances
Mercredi de 14h à 16h



LAURENT BOIVIN,
9^e adjoint chargé de la Communication et du Numérique
Sur rendez-vous le samedi matin

Les conseillers municipaux délégués



FRANÇOISE NOËL,
Conseillère municipale déléguée à la Vie associative et aux Familles



SERGE HUBERT,
Conseiller municipal délégué au Développement économique, au Commerce et à l'Artisanat



CYNTHIA DEMAFOUTH,
Conseillère municipale déléguée aux Jumelages et au Rayonnement



BENOÎT POULARD,
Conseiller municipal délégué à l'Environnement, au Cadre de Vie et aux Mobilités douces



JEAN-MARIE GUERO,
Conseiller municipal délégué aux Conseils de quartier, Référent à l'égalité hommes/femmes
Sur rendez-vous le Mercredi de 9h30 à 11h



Germinoises, Germinois,

Terrorisme, crise sanitaire, reconfinement, couvre-feu, crise sociale, crise économique... cette cascade d'événements anxiogènes est de nature à mettre à mal notre cohésion sociale et bien évidemment notre moral.

Qu'y a-t-il de pire pour nous désunir, nous faire fléchir, que la peur, le doute, l'incompréhension et le découragement ?

La résurgence de la pandémie nous a plongés dans une nouvelle période de doute et de repli sur soi. Il est donc primordial de réussir à retisser du lien, à faire jouer plus encore l'entraide et la solidarité.

L'heure n'est plus à la régression, alors que le pays tout entier est confronté à une explosion de la pauvreté et des précarités (allocataires du RSA en augmentation de près de 400 000 personnes, accroissement considérable du nombre de chômeurs, plus de dix millions de nos concitoyens vivant sous le seuil de pauvreté, ...).

Notre ville n'est pas épargnée. Aussi, modestement mais inlassablement, jour après jour, notre service public reste mobilisé. Le personnel municipal fait front, avec vos élus, pour répondre aux énormes défis qui sont devant nous, ancrant l'action collective dans les valeurs de solidarité, de proximité et de démocratie.

Ainsi, nous continuons d'aller à la rencontre des personnes seules, isolées, âgées. Nous restons attentifs et solidaires de nos jeunes en difficulté, des commerçants, artisans, petites PME au bord du gouffre. Car il nous faut apprendre à vivre avec le virus tout en continuant d'avancer ensemble. En prenant soin de n'oublier personne au bord du chemin.

Et pour cela, chacun d'entre nous doit prolonger l'extraordinaire solidarité dont nous avons su faire preuve ces derniers mois et protéger les plus fragiles, les plus vulnérables.

Faisons face ensemble !

Ensemble nous sortirons des ténèbres. Ensemble, nous connaissons bientôt des jours meilleurs !

Prenez bien soin de vous et bonne année à toutes et tous... dans le respect des nécessaires gestes barrières. Adieu 2020, vive 2021 !

Bien fidèlement,

NORBERT SANTIN
Maire de SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON

Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération

LE MAGAZINE SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON

Publication éditée

par la ville de Saint-Germain-Lès-Arpajon

Tel : 01 69 26 26 20

Email : www.ville-sgla.fr

Directeur de publication :

Norbert SANTIN, maire

Conseiller éditorial :

Laurent BOIVIN, maire adjoint à la Communication et au Numérique

Création graphique, maquette :

Perigraphic

Impression :

PrintPrice

Crédit photo :

Service communication, ville de Saint-Germain-lès-Arpajon

Commission paritaire en cours :

Dépôt légal Janvier 2021 - service Communication,

Hôtel de Ville,

3, rue René Dècle,

91180 Saint-Germain-lès-Arpajon

Retour en images



HOMMAGE À SAMUEL PATY

Vous étiez une centaine à nous rejoindre en ce mercredi 21 octobre à 11h30 pour l'hommage rendu devant la mairie à Monsieur Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie lâchement assassiné le vendredi 16 octobre.

Restons unis tous ensemble, pour défendre les valeurs de la République !



50 COUSSINS DU CŒUR POUR OCTOBRE ROSE !

Les membres de l'atelier «Arts créatifs» du Centre socioculturel Berthe Morisot ont confectionné 50 coussins du cœur dans le cadre d'Octobre Rose.

Félicitations et un grand merci à ces Germinoises et Germinoises !



DES TESTS GRATUITS EN PHARMACIE

La pharmacie de l'Orge propose des tests antigéniques Covid gratuits, sans ordonnance et sans rendez-vous.

Il vous suffit de vous munir de votre carte Vitale ou d'être enregistré au préalable auprès de la pharmacie.

Le résultat est disponible en 15 minutes.

Ces tests sont proposés du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h.



LES COMPTEURS LINKY ARRIVENT CHEZ VOUS

Le déploiement des compteurs Linky est en cours sur la commune. L'opération s'étalera jusqu'au mois d'avril 2021.

Au total, ce sont :

- 4 491 compteurs à déployer
- 794 compteurs déjà changés (17,92%)
- Reste 3 697 compteurs à remplacer

- L'entreprise prestataire missionnée est 5 COM

C'ÉTAIT NOËL À LA MAIRIE !

Aidé des services municipaux, le service Espaces Verts a installé de magnifiques sapins originaux à l'accueil de la mairie... pour souhaiter de joyeuses fêtes aux Germinoises.



NOS RUCHES FOURNISSENT... 600 POTS DE MIEL !

Les abeilles n'ont pas chômé durant les longues semaines

de confinement. Profitant des rayons du soleil estival, elles se sont attelées à produire assez de miel pour remplir 600 petits pots qui seront redistribués lors des mariages, PACS, parrainages civils, et autres manifestations et événements municipaux.

Rappelons que, la commune étant récompensée du label Terre Saine puisque n'utilisant plus de produits phytosanitaires depuis plus de 15 ans, le miel produit par les abeilles germinoises est de grande qualité. Pour cela, nous pouvons leur dire « bzzz » !

LES COLIS DE NOËL DU CCAS ONT ÉTÉ DISTRIBUÉS

« Tout en respectant les consignes sanitaires, la distribution des colis de Noël à nos aînés de St Germain a été un moment convivial riche en échanges le 7 décembre 2020.

À cause de la pandémie, nous n'avons pas pu organiser le traditionnel banquet, mais tous les aînés inscrits au CCAS et de plus de 64 ans ont bénéficié exceptionnellement d'un colis.

Le service CCAS et moi-même, nous vous souhaitons à tous une bonne année 2021 et surtout une excellente santé. »

Annie Leclerc, Maire-adjointe aux Solidarités





11 NOVEMBRE : UNE COMMÉMORATION PARTICULIÈRE

Monsieur le Maire, Norbert Santin, accompagné de Madame Isabelle Perdereau, Conseillère régionale, de Monsieur Alexandre Touzet, Vice-Président du Conseil départemental, de Monsieur Kervazo, Maire adjoint à l'Enseignement et aux Commémorations et de Madame Régine Donneger, Maire adjointe aux Finances, sont venus se recueillir devant le Monument aux Morts en mémoire des combattants morts pour la France lors de la Première Guerre Mondiale, à l'occasion de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Une pensée particulière, lors de cette cérémonie en comité restreint, pour les enfants de l'école Paul Langevin qui viennent chaque année chanter lors de la cérémonie, et pour les jeunes élus du Conseil municipal des enfants également absents du fait des restrictions dues à la pandémie de Covid-19.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche au plus tard avant le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Pour s'inscrire via internet :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>



HORAIRES DE LA MAIRIE



Accueil mairie :

Lundi, mercredi et vendredi :
8h30-12h / 13h30-17h

Mardi : 8h30-12h / 13h30-19h

Jeudi : 8h30-12h

Samedi : 9h-12h

Urbanisme :

Lundi, mercredi et vendredi :
8h30-12h / l'après-midi sur rendez-vous

Mardi : 8h30-12h / l'après-midi sur rendez-vous puis permanence 17h-19h à l'accueil mairie
Jeudi : 8h30-12h
Samedi : 9h-12h à l'accueil mairie

CCAS :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h / 13h30-16h30
Jeudi : 9h - 12h

RECENSEMENT MILITAIRE



Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser auprès de la mairie. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une attestation de situation administrative. Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

JOURNÉES DÉFENSE ET CITOYENNETÉ ANNULÉES

Les journées défense et citoyenneté sont annulées jusqu'à nouvel ordre. Vous ne devez donc pas tenir compte d'une convocation éventuellement reçue. Vous serez convoqués à une date ultérieure.

Vous êtes invités à suivre l'évolution de la situation sur le site <https://presaje.sga.defense.gouv.fr>

La mairie recrute



4 agents d'entretien et des agents d'entretien de remplacement occasionnel

Missions :

- Nettoyage des locaux administratifs, techniques
- Contrôle de l'état de propreté des locaux
- Préparation et participation au service de restauration
- Tri et évacuation des déchets courants
- Sécurité aux abords des écoles

Un.e animateur·trice diplômé·e BAFA ou avec une équivalence et de préférence qui a déjà travaillé avec les enfants en élémentaire :

Temps de travail :

- 7h-8h30 / 11h30 à 13h45 / Lun/Mar/Jeu/Ven
- 9h à 19h le mercredi
- Réunion les mardis matin et certains jeudi

Profil :

Être à l'écoute des enfants
Savoir travailler en équipe

Être patient
Être force de proposition
DYNAMIQUE

Connaissance du public élémentaire

Salaire : 1270 € + 13^e mois en 2 fois.

Un.e animateur·trice diplômé·e, stagiaire ou non diplômé :

Temps de travail :

- 11h30 à 13h45 Lun/Mar/Jeu/Ven
- Réunion le jeudi matin 1 fois dans le mois

Profil :

Motivé
Être force de proposition
DYNAMIQUE

Salaire : environ 300 € + 13^e mois

Un.e animateur·trice diplômé·e, stagiaire ou non diplômé :

Temps de travail :

- 11h30 à 13h45 et 16h30 à 19h00 Lun/Mar/Jeu/Ven
- Réunion le jeudi matin une fois par mois

Profil :

Être à l'écoute des enfants
Savoir travailler en équipe
Être patient
Être force de proposition
DYNAMIQUE

Connaissance du public élémentaire

Salaire : environ 580 € + 13^e mois

Agent polyvalent des bâtiments

Maintient en état de fonctionnement et effectue des travaux de création et d'entretien dans les bâtiments communaux.

Agent polyvalent des espaces publics

Effectue les travaux de création et d'entretien des espaces publics de la commune.



Agent de police municipale

Exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique.

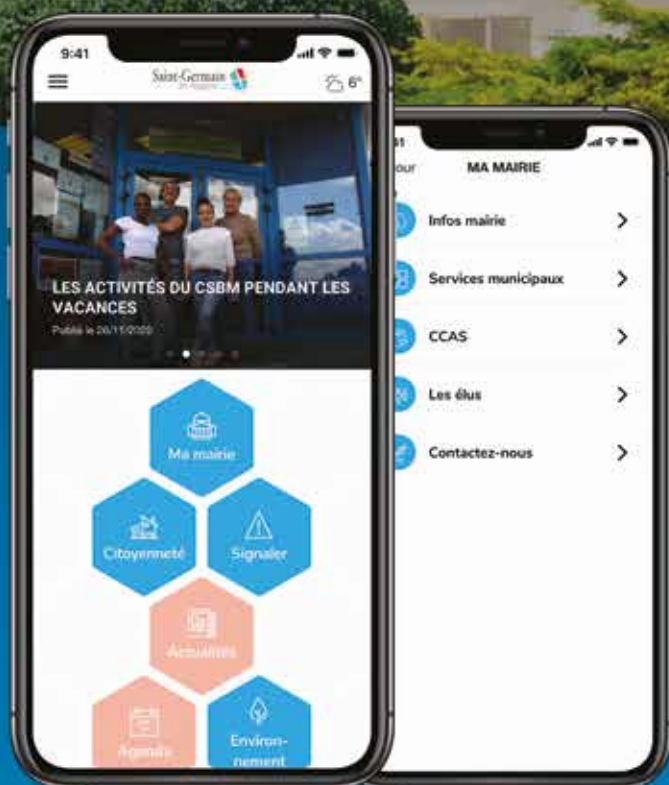
Retrouvez les fiches descriptives des postes sur le site de la ville : www.ville-sgla.fr, rubrique Ville / Offres d'emploi

Envoyez vos CV et lettres de motivations par courrier adressé à :

Monsieur le Maire,
Hôtel de Ville
3 rue René Dècle
91180 SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON
ou par email : mairie@ville-sgla.fr

Téléchargez l'application de




Saint-Germain
lès-Arpajon



DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR



L'application de votre quotidien !

-  Suivez en temps réel l'actualité de Saint-Germain-lès-Arpajon
-  Recevez des notifications instantanées (sport, culture, loisirs...)
-  Transmettez facilement un signalement avec photo (voirie, animaux, déchets...)

Neocity 



Retrouvez votre ville sur son application SGLA MaVille !

Depuis quelques jours, la commune s'est dotée d'un nouvel outil de communication pour mieux vous informer en temps réel : **SGLA MaVille, une application pour smartphones et tablettes téléchargeable sous Android ou Apple, à retrouver dans votre store.**

1

Une application de ville pour quoi faire ?

SGLA MaVille vous permet d'avoir accès aux informations de votre commune, relayés par le site internet et les réseaux sociaux sans même avoir besoin de vous y connecter.

Vous y trouvez également un accès au portail famille pour inscrire vos enfants à la cantine, aux accueils de loisirs, payer vos factures, mais aussi les coordonnées des écoles. Vous retrouvez les numéros de téléphone des services municipaux pour les contacter aisément, la liste des élus de la commune, les numéros d'urgence toujours bon à conserver.

2

Une application de ville pour signaler

Vous remarquez qu'un trou s'est formé dans la chaussée ? Qu'un lampadaire ne fonctionne plus ? Qu'une barrière a été abîmée lors d'un accident ou qu'un dépôt sauvage a été déversé dans la commune ?

Ouvrez votre application SGLA MaVille, prenez une photo, géolocalisez-la simplement et envoyez le tout. Vous recevrez un e-mail de confirmation vous indiquant que votre demande a été prise en compte et les services de la ville ou de l'Agglomération se chargeront du reste.

3

Une application pour la démocratie participative

Saint-Germain-lès-Arpajon est doté de 3 conseils de quartier : Les Folies, Saint-Eutrope (centre-Ville) et La Bretonnière. Vous avez la possibilité de contacter le conseil de votre quartier, être informé des prochaines réunions et émettre des idées, des projets.

Avec SGLA MaVille, la municipalité vous propose un outil dans son époque, intuitif et adapté aux exigences de rapidité, d'efficacité et de résultat pour vous faciliter la vie.

Maintenant,
à vous de la télécharger !



Les élus distribuent des masques pour les élèves



L'équipe municipale a effectué, durant la première semaine de décembre, la distribution de 2 masques sous enveloppe pour chacun des 840 élèves des écoles élémentaires de la commune.

Cette distribution a été entièrement financée par la municipalité. Elle s'inscrit dans la volonté de l'équipe municipale de lutter contre la propagation de la pandémie et de tout mettre en œuvre pour qu'elle n'atteigne pas les enfants et, par conséquent, leurs proches.



Onze vidéoprojecteurs installés à l'école Simone Veil

C'est la première étape d'un nouvel investissement municipal pour améliorer et moderniser les conditions de cours dans les écoles germinoises : 11 vidéoprojecteurs ont été installés courant décembre à l'école Simone Veil pour un coût global de 27 000 € (achat du matériel et installation sur place).

En 2021, viendra le tour d'équiper les écoles Babin, Langevin, Vallès élémentaire et Joliot élémentaire.

Des sapins de Noël étonnants, élégants et écolos !



Ces drôles de sapins de Noël ont débarqué dans les écoles, au centre de loisirs, en mairie et dans les autres bâtiments communaux.

Fabriqués par les Services municipaux à partir de palettes en bois, de tiges filetées et d'autres éléments en grande partie récupérés, ils ont été décorés par les enfants du centre de loisirs et par les élèves des écoles.

Une façon originale et esthétique d'épargner les vrais sapins, tout en recyclant des matériaux.

Une gourde et des livres pour Noël offerts par la municipalité

Petit cadeau de la commune pour les enfants afin de compléter la liste transmise au Père Noël : les élèves des écoles germinoises ont reçu chacun une gourde et quatre livres afin d'entamer la rentrée de janvier avec de quoi se désaltérer, en respectant les gestes barrières, tout en évitant aux parents l'achat de bouteilles plastique. Et de quoi se raconter de belles histoires tout en s'exerçant à la lecture, ce qui ne fait jamais de mal !

Ces cadeaux ont été distribués dans les écoles par les élus de la municipalité.



Coup de pouce c'est quoi ?



Coup de pouce c'est quoi ?

Le Coup de Pouce est une aide financière apportée aux jeunes germinois dans le cadre de leurs projets : permis de conduire, Bafa, scolarité, autres projets ex Pass'Navigo, projets humanitaire, scolaire, culturel....

Depuis quand existe-t-il ?

Depuis 2013 et il a été réajusté en 2020 afin d'offrir une aide plus adaptée au coût réel des projets tels que le permis.

Comment déposer un dossier ?

Le jeune peut retirer un dossier au Centre de Ressources Jeunesse, 9 rue René Dècle. Les informatrices jeunesse lui expliqueront comment le remplir.

Il y a une contrepartie pour les personnes qui en bénéficient ?

Le jeune bénéficie d'une aide en contrepartie d'heures travaillées au sein du service espaces verts ou du Centre socioculturel Berthe Morisot, ou encore au sein d'une association à but non lucratif.

- **BAFA :**
200 € contre 14 jours en ALSH
- **Permis de conduire :**
320 € /28h ou 400 € /35h
- **Scolarité :**
100 € sans contrepartie
- **Divers :**
160 € /14h; 240 € /21h;
320 € /28h; 400 € /35h



Lucile et Délicia ont bénéficié du Coup de Pouce

Commençons par vous présenter...

Je m'appelle **Lucile**, j'ai 18 ans et je suis étudiante en communication.

Je m'appelle **Délicia**, j'ai 18 ans et je suis en première année de licence d'histoire.

Comment avez-vous connu le dispositif Coup de Pouce ?

Lucile : J'ai connu l'aide « coup de pouce » lorsque j'ai voulu m'inscrire au BAFA. J'ai monté 2 dossiers : pour le Bafa et pour mes frais de scolarité.

Délicia : J'ai connu le dispositif du coup de pouce grâce à mon papa mais je ne sais pas comment lui a entendu parler de ça. J'ai monté un dossier coup de pouce pour avoir l'aide au permis de conduire et à la scolarité.

Qu'est-ce que ça vous a apporté ?

Lucile : Cela m'a apporté une vraie aide financière afin d'atteindre des objectifs personnels et professionnels.

Délicia : Cela m'a apporté une grande aide notamment financière afin de concrétiser mes projets mais également dans le domaine professionnel car c'est la première fois que je travaillais.

Que pensez-vous de ce dispositif ?

Lucile : Ce dispositif est vraiment super car il permet à chacun de pouvoir financer une partie des frais.

Délicia : Je trouve ce dispositif super. Utile pour tous car c'est une belle aide et opportunité que nous avons. Il n'y a pas toutes les villes qui font ça.

Le Père Noël a rendu visite aux enfants



Le père Noël est venu rendre visite aux petits Germinois le 19 décembre, pour des promenades en calèche dans le parc de la mairie et des photos souvenirs. Un moment inoubliable pour les petits !

Après cette rencontre magique, parents et enfants ont fait le tour du marché de Noël organisé par l'ASSGA en partenariat avec la commune, marché sur lequel se trouvait également un stand du Secours populaire.

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants étaient aussi présents pour récolter des cadeaux destinés aux enfants hospitalisés. Récolte qui a connu un franc succès. **Merci à toutes et tous pour ces moments de partage durant les fêtes !**

Le Centre de Ressources Jeunesse **reste ouvert durant le confinement**

Deux agents accueillent et répondent aux questions des 16-25 ans.



Bien sûr le port du masque est obligatoire dans le local donc n'oubliez pas de l'apporter avec vous ! Sur place, des postes informatiques sont à votre disposition pour vos recherches d'emploi, de stage, etc. et pour l'élaboration de votre CV, de votre lettre de motivation.

Enfin, vous pouvez bénéficier d'un Coup de Pouce (600 €) et du Tremplin Citoyen (400 €) pour monter un projet (permis, pass'Navigo, matériel scolaire, autres projets...).



Joli succès de l'opération Sakado **au centre de loisirs**

L'opération Sakado menée par les enfants et les équipes d'animation du centre de loisirs a touché à sa fin mercredi 14 octobre.



Il s'agissait de collecter auprès des parents des dons pour fournir des sacs à dos aux personnes sans abri, par l'intermédiaire de l'association Sakado.

Le succès est au rendez-vous ! En effet, 8 sacs à dos ont pu être constitués. Ils regroupent plusieurs kits : festif, chaleur, hygiène, culture/communication.

Pour remercier les Germinoises de leur générosité, l'équipe du centre de loisirs leur a remis un pot de miel issu du rucher de la commune.

Bravo à tous les parents et enfants qui ont fait preuve de générosité à l'égard des plus démunis, à l'approche de l'hiver !

Un Noël solidaire **au centre de loisirs**



La collecte de jouets organisée par les équipes d'animation des accueils de loisirs a remporté un franc succès !

Ménée du 23 novembre au 8 décembre, elle a permis de récolter des dizaines de cadeaux qui ont été remis au Secours Populaire dans le cadre de l'opération Père Noël vert.

Les jeux et jouets ont été déposés lundi 14 décembre. Merci à vous tous pour votre générosité !

Souhaitons un joyeux Noël à tous les enfants, petits et grands !

SHIR DESIGN et REO graffent un décor de rêve au centre de loisirs

Ils s'appellent Cédric et Mickaël, ont la quarantaine et ne sont pas des nouveaux venus dans le milieu du graff qu'ils côtoient depuis plus de 30 ans. Rencontre avec les deux graffeurs qui ont réalisé la fresque du centre de loisirs cet été.



Commençons par vous présenter...

« Je suis **Cédric Vaysse** aka SHIR DESIGN, 42 ans, artiste peintre. »
« Je m'appelle **Mickaël Esprin**, mon nom d'artiste est REO, j'ai 45 ans et je suis artiste. »

Vous évoluez dans le milieu du graff depuis quand ? Quel est votre plus beau souvenir ?

Mickaël Esprin : « J'évolue dans le monde du graff depuis plus de 30 ans, j'ai commencé dans les années 1987-88, je suis autodidacte. Pour moi c'est un mode de vie, donc j'ai plein de bons souvenirs du graff, c'est compliqué d'en choisir un.... »

Cédric Vaysse : « Dès les années 90, je rentre dans le mouvement, je dessine beaucoup et, avec la peinture que je trouve aux encombrants, je m'attaque à différents supports. »

En 1999, je dessine et je peins régulièrement à Montreuil et sur Paris, je finis par intégrer un groupe de graffeurs réputés avec qui je réalise des fresques de plus en plus complexes et abouties. »

En 2006, je participe désormais à de nombreuses fresques avec plusieurs associations et réponds à des commandes. »

En 2010, je m'aperçois qu'il y a une réelle demande et décide de me professionnaliser. »

En 2012 je découvre l'univers des expositions, je me mets à créer des toiles et gagne des prix à quelques expos du coin. »

En 2015, me voilà en freelance. Dans un souci perpétuel de me perfectionner, accompagné par l'entreprise que je vais quitter, je suis une formation d'aérographe. 2017 : quinze ans après, je recroise REO (Mickaël Esprin), nous faisons une fresque ensemble. Nous décidons de nous associer pour les gros projets. »

Vous intervenez auprès des enfants et ados ?

Cédric Vaysse : « Selon la fréquence des ateliers, je propose des interventions ludiques durant lesquelles je transmets tout ce que je sais. Parmi les jeunes que je rencontre, certains ont une vraie fibre artistique. »

Pour de brefs ateliers, j'enseigne le space painting ; ils connaissent déjà. Ensuite nous passons sur d'autres supports (mur, toile...) selon le choix, les thèmes, les attentes des organismes. C'est toujours un plaisir de faire des ateliers avec Oxyjeune où je suis très bien reçu. »

Mickaël Esprin : « Cela fait partie de mon métier que d'animer des ateliers d'initiation, cela se passe toujours très bien. »

On vous demande souvent des commandes comme la fresque que vous avez faite au centre de loisirs ?

Mickaël Esprin : « Oui bien entendu, cela a une grande part dans nos activités. Nous travaillons »

régulièrement avec de grandes entreprises telles que UNIBAIL, GRTGaz, ENEDIS, SNCF... Nous avons réalisé une fresque de plus de 200 mètres de long pour décorer le pôle multimodal de Chaville Vélizy. »

Cédric Vaysse : « Oui, je réalise souvent des commandes de ce type. Parfois je suis sollicité comme à St Germain, mais le plus souvent je démarcher en candidature spontanée, en établissant des dossiers. Cela occupe 70% de mon activité. Les 30% restants ce sont les ateliers, et la peinture en bâtiment (enduit, peinture...). J'ai réalisé une fresque à la gare de Chaville/Vélizy en hommage à Alfons Mucha à l'été 2019 ; toujours en 2019, une fresque au lycée Timbaud de Brétigny dans l'internat sur le thème des JO, en hommage à nos médaillés. »

Par chance et par l'intermédiaire d'un ami graffeur, il m'arrive de travailler pour des défilés de mode pour des enseignes de luxe (Yves Saint Laurent, Cartier, Dior...). »

Vous avez des projets pour 2020/2021 ? Lesquels ?

Cédric et Mickaël : « Oui, la suite des décos sur les préfabriqués à Saint-Germain-lès-Arpajon, un gros projet Enedis à Corbeil et la suite du projet JO au lycée Timbaud. »



La rue Chaudet fait peau neuve

Les travaux dans la rue Chaudet sont terminés. La rue a été de nouveau ouverte à la circulation le samedi 14 novembre après 3 mois de travaux.

Ces travaux ont consisté en un renouvellement du réseau d'eau potable et à la rénovation complète de la voirie et de l'assainissement.

Une voie cyclable a été matérialisée au sol dans le cadre de la «route partagée».

Enfin, des places de stationnement et un parking d'une dizaine de places ont été créés.

Financé par Coeur d'Essonne Agglomération, ce projet a été réalisé en partenariat avec la municipalité pour améliorer la sécurité et le cadre de vie des riverains et des usagers.



Le cimetière en travaux...

Le bâtiment, le préau et le sol ont été rénovés en décembre, avec notamment la création d'une rampe PMR pour accéder au point d'eau, la réfection de la toiture, de la façade et changement des portes du bâtiment.

Coût de l'opération : 11 712 € TTC



Les abords de la RN20 aménagés avec l'aide du Syndicat mixte RN20

Dans le cadre de la requalification de la RN20 en boulevard urbain, et aux fins d'assurer la sécurité des usagers, la Commune a procédé à la démolition de deux bâtiments situés en bordure de la RN20 dans les deux directions Paris et Orléans. Ces deux bâtiments étaient insalubres et frappés d'un arrêté municipal de péril.

Ces deux démolitions ont permis la réalisation de nouveaux aménagements des abords de la RN20, achevés depuis peu, avec le soutien financier du Département et du syndicat Mixte RN20.



La réalisation de ce projet est en concordance avec le Plan Directeur de la RN20 établi en 2015, piloté par le Syndicat Mixte d'Etudes RN20, et approuvé par le Département, les communautés d'agglomération Paris Saclay et CDEA et la plupart des communes.

Il vise à assurer une cohérence et une vision d'ensemble du projet de requalification urbaine et économique de cette voie.



Père Noël et lutins végétaux

De drôles de lutins ont pris place, avec un Père Noël végétal, à l'entrée du parc de la mairie. On doit cette apparition à l'équipe du service Espaces Verts de la commune qui a habillé ces arbustes aux couleurs de Noël pour donner un peu de magie dans les yeux des enfants.



... et le mur du parking de la mairie rénové

Le mur d'enceinte du parking réservé au personnel communal, aux abords de la mairie, a été remonté et entièrement restauré. L'opération, qui s'est déroulé en novembre dernier, a coûté 74 232 € TTC à la commune.





La ZAC du Lièvre d'Or sort de terre

Les travaux d'aménagement de la ZAC du Lièvre d'Or ont démarré début septembre et se poursuivront jusqu'au 4^e trimestre 2021.

Conduits sous la Maitrise d'ouvrage d'Essonne Aménagement, les travaux se décomposent en 4 lots.

L'entreprise COLAS (lot 1 : voirie et réseaux divers), a achevé les premiers travaux de décapage et réalisera jusqu'au 2^e trimestre 2021 les travaux d'assainissement. S'ensuivront la pose des réseaux divers par BOUYGUES ENERGIES (lot 2 : éclairage et électricité) et le réseau d'eau potable par SAS GEO TP (lot 3 : adduction d'eau). Pour ce qui est du volet environnemental de la ZAC, c'est l'entreprise FRANCE ENVIRONNEMENT (lot 4 : espaces verts) qui réalisera au second semestre 2021 les travaux d'aménagement paysager.

Au total, ce sont 131 logements qui seront construits sur l'opération, dont 31 terrains nus qui seront vendus à des particuliers pour l'édification de maisons individuelles. La phase de commercialisation de ces 31 terrains doit démarrer au premier trimestre 2021.

Le programme de la ZAC prévoit également le développement d'activités économiques et commerciales situées le long de la RN20. La mise en vente de ces lots a démarré et les premières signatures ont déjà été enregistrées.

Enfin, pour permettre cette mixité des usages, 2 nouvelles rues seront créées et une barrière végétale sera mise en place pour isoler la partie des logements de la zone d'activités.



LE BADMINTON GAGNE UNE 2^E ÉTOILE

La section badminton de l'ASSGA a reçu une 2^e étoile de la part de la Fédération Française de Badminton. Lionel Moreira, président de l'ASSGA Badminton nous en dit plus.

Quel est le principe de ces étoiles ?

Le label École Française de Badminton récompense les clubs qui s'engagent activement dans l'encadrement et la formation des jeunes à la pratique du badminton.

Ce label est découpé en 5 niveaux, correspondant à autant d'étoiles, qui sont décernées en fonction de nombreux critères mis en place par la Fédération Française de Badminton.

Que récompensent-elles pour le club ?

La saison 2019/2020 a été le lancement d'un grand projet de développement de la section jeunes de l'ASSGA Badminton. Nous avons travaillé à la structuration des cours et plusieurs de nos badistes en herbe ont participé à des compétitions.

Notre club a notamment organisé le 19 janvier 2020 une journée des Trophées Essonne Jeunes conjointement avec le Comité Départemental, journée ayant accueilli environ 130 jeunes.

Que représentent-elles pour vous et pour le club ?

Ces étoiles sont la reconnaissance de tout le travail effectué par l'équipe de bénévoles tout au long de la saison 2019/2020. Elles montrent également que l'ASSGA Badminton est un acteur ambitieux dans le maillage départemental en termes de formation des jeunes.

Quels sont les objectifs du club cette année ? Une 3^e étoile ? Que faudrait-il développer pour l'obtenir ?

La pandémie a considérablement freiné la mise en place de notre projet pédagogique, rendant plus compliquée l'obtention d'une troisième étoile en fin de saison.

Néanmoins, la reprise sportive en septembre 2020 nous a permis de relancer ce projet ambitieux, avec notamment :

- l'embauche de Shinta SAICHE, entraîneuse diplômée titulaire d'un DEJEPS (Diplôme d'État Jeunesse, Éducation Populaire et Sport) ;
 - la participation d'une quinzaine de jeunes à diverses compétitions départementales dès le mois de novembre (malheureusement annulées) ;
 - la préparation de l'accueil de deux compétitions départementales au gymnase Louis Babin : une journée du Trophée Essonne Jeunes (janvier 2021) et un interclub mixte jeunes (avril 2021) ;
 - la réintroduction des plumes dans nos outils de formation des jeunes; ces plumes de diverses couleurs viennent récompenser différents acquis des jeunes, à l'instar des ceintures au karaté.
- Nous espérons que la situation sanitaire s'améliorera rapidement afin de nous permettre de mener ces projets à terme.

Combien y a-t-il de licenciés ?

L'ASSGA Badminton compte en tout 122 membres, dont 28 jeunes inscrits à notre école.

Et combien d'encadrants ?

Le club dispose désormais d'une entraîneuse salariée, épaulée par une petite dizaine de bénévoles.

LA SECTION KUNG-FU DE L'ASSGA TOUJOURS AU PLUS HAUT NIVEAU



Dans cette période sanitaire bien particulière, l'Open de France ne pouvant se tenir en présentiel, les athlètes ont dû présenter une vidéo de démonstration de leurs techniques.

India Peris Brocal et Romane Barrat, toutes deux qualifiées, ont réalisé cette démonstration, avec le soutien de la Présidente de la section Tatiana Tchenicheva, en extérieur comme l'exigeait le règlement.

Le résultat est à la hauteur de leur travail :

- India Peris Broca monte sur la 3^e marche du podium en catégorie Junior Féminine ;
- Romane Barrat se classe 7^e en catégorie Sénior Féminine.

Félicitations à ces deux championnes et bravo à la section Kung-Fu pour ces nouveaux résultats au niveau national.



SORTIE EN FORÊT POUR L'ASSGA YOGA

Dimanche 11 octobre, comme chaque début de rentrée, une vingtaine d'adhérents de la section Yoga, se sont retrouvés pour une matinée en forêt.

Direction Bris sous Forges, le bois du Bel Air, forêt départementale de la Roche Turpin. Formidable sortie accompagnée par le soleil. Les couleurs de l'automne apparaissent lentement. Le guide présent ce jour a fait découvrir des plantes et champignons aux yogistes.

Pierre avait apporté ses poèmes qui nous ont été lus, entourés d'un léger bruissement de feuilles, et d'air frais. Instants agréables et apaisants.

Ensuite sont venus les moments de méditation et de yoga exaucés dans le calme, guidés par les professeurs Konie et Charles. Autour d'un arbre, ou simplement en cercle dans un lieu propice de la forêt, chacun s'est détendu.

Vous aussi, rejoignez la section yoga pour profiter des bienfaits de cette pratique ancestrale.

Contact : charles.mariannie@gmail.com

ENSEMBLE POUR SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON

Liberté, j'enseigne ton nom

Le jour de l'hommage national le mercredi 21 octobre, en présence de nombreux élus(es), M. le Maire a rendu un hommage à Monsieur Samuel Paty, enseignant assassiné par un terroriste islamiste.

Pour ce moment de recueillement l'ensemble des élus(es) Germinois(es) était invité. Il est dommage de lire ou entendre certains d'entre eux polémiquer sur cet hommage alors qu'ils étaient invités et, pour des raisons diverses, ne pouvaient pas être présents.

La laïcité est un principe de l'école Républicaine.

Les menus différenciés dans une école ne sont pas obligatoires, c'est à la municipalité de décider.

Depuis plusieurs années, nous refusons de céder aux demandes des repas sans viande pour satisfaire une religion. Depuis 2019 il existe sur notre commune un repas végétarien par semaine comme l'exige la loi EGalim.

Nul n'est au-dessus des lois.

Sous la seule cause d'une participation faible et à la vue des résultats sans équivoque possible des élections municipales, M. Grimault et sa liste ont décidé de faire appel auprès du tribunal administratif pour faire annuler et refaire ces élections. Le tribunal a catégoriquement rejeté en bloc cette demande sans fondement et antirépublicaine.

L'équipe de la majorité municipale

SAINT-GERMAIN SOLIDAIRE

Non au « Data center d'Amazon »

Nous apprenons qu'Amazon France veut créer un Data center sur le site de la base aérienne de Brétigny. Ce projet est bien différent du projet initial que tente de réaliser Amazon en bafouant les engagements passés avec l'Agglomération cœur d'Essonne. Un Data center aussi peu éco responsable implanté sur un site où se développent des activités de culture bio rentre en contradiction avec les objectifs de notre Agglomération.

Cette installation extrêmement énergivore en électricité comme en eau pose évidemment des problèmes environnementaux et pourrait remettre en cause la qualité d'approvisionnement en électricité et ralentir d'autres projets d'intérêt général sur notre territoire.

Se pose également les questions des recettes fiscales d'une société qui s'est toujours refusé à respecter les règles de notre pays. Enfin quels seraient les

retombées économiques en lien avec ce projet d'autant que les installations de ce type sont très peu créatrices d'emplois ? Nous nous associons aux dix-sept Maires de l'agglomération signataires d'un courrier adressé à Amazon, faisant part de leurs interrogations et inquiétudes à propos de ce projet.

Les élus(es) « Saint-Germain Solidaire »

LISTE SOLIDAIRE ET CITOYENNE DE GAUCHE

L'heure à l'apaisement...

Hommage à Samuel PATI : Nous trouvons dommage que M. SANTIN, Maire de la commune, n'ait pas accordé une grande importance à la présence des élus d'oppositions pour trouver un moment commun pour y participer.

Le Vivre Ensemble avec nos différences dans un environnement sain est une de nos préoccupations majeures.

Ainsi, l'accès aux activités périscolaires et à la restauration scolaire doit être

accessible à tous les enfants germinois, dans le cadre de la Laïcité, quel que soit leur origine ou leur croyance.

C'est à travers ces moments de partage et d'échange dans un environnement sain que les valeurs du Vivre Ensemble pourront être transmises.

Aujourd'hui les tarifs pour accéder aux différents services municipaux sont clairement trop élevés. Et beaucoup de familles dont les parents qui souhaitent travailler ne peuvent inscrire

leurs enfants.

Par ailleurs à Brétigny-sur-Orge, le Maire a fait le choix de mettre en place un repas végétarien tous les jours de la semaine, ce qui permet aux enfants des toutes religions d'accéder à la restauration scolaire, pourquoi pas à Saint-Germain-Lès Arpajon.

Abdellatif ALLAM

Conseiller Municipal d'opposition

Liste Solidaire et Citoyenne de Gauche



ROSELINE WIART

Maire-adjointe chargée de la Culture et du Patrimoine

D'où viennent les noms anciens de rue de Saint-Germain ?

Comme tout village, Saint-Germain-lès-Arpajon a gardé d'anciens noms pour un certain nombre de rues ou de sentiers, jadis appelés « chemins ruraux ».

On en comptait cinquante-quatre dans l'ouvrage paru en 1902 : « l'état de reconnaissance des chemins ruraux de la commune de Saint-Germain-lès-Arpajon ». Ce n'est qu'au XX^e siècle que furent donnés à certaines rues des noms de personnes célèbres que la commune voulait honorer. Par exemple : Jean Jaurès, Pierre Curie, Louis Babin...

D'où viennent ces dénominations anciennes de nos « chemins ruraux » ?

Les noms dus à une caractéristique géologique :

- **Chemin de la Sablière** qui doit son nom à l'affleurement d'une couche de sable de Fontainebleau.
- **Allée de la Sablonnière** : lieu d'où l'on tirait le sablon, sable à grains très fins.
- **Chemin et sentier des Carrières** : où se trouvaient des carrières de sable sur lesquelles on cultivait des légumes.
- **Sentier et chemin des Varennes** : le nom suppose un terrain sablonneux et fertile permettant les cultures.
- **Chemin des Joncs marins** : des roseaux ont pu pousser sur ces coteaux humides grâce à la présence de marne faisant affleurer l'eau d'infiltration à la surface du sol.

Les noms rappelant la culture de la vigne :

- **Le Coteau du parc** : nom donné au versant de la colline de la Bretonnière anciennement planté de vignes.
- **Allée du Bas-Cot** : nom d'un très ancien plant de vigne qui résista au phylloxera au XIX^e siècle.

- **Rue des Vignes Saint-Eutrope** : à l'emplacement de l'ancien vignoble du monastère Saint-Eutrope (nom donné en 1998).

Les noms liés à l'orientation :

- **Rue des Grillères et impasse des Basses Grillères** : terrain exposé au plein soleil donc risquant d'être grillé par le soleil.

Les noms liés à l'Histoire, grande et petite :

- **Chemin royal** : dénomination médiévale de la voie romaine reliant Paris à Orléans.
- **Sentier et impasse des Louvetières** : atteste de la présence du loup sur ce territoire, anciennement celui d'une chasse royale dont le château, jusqu'à François 1^{er}, se nommait justement Chanteloup.
- **Chemin des Prés du Roy** : ancien territoire appartenant au roi, identifié sous ce nom sur plan d'intendance de 1783.
- **Rue de la Dame blanche** : épouse de Jean de la Bretonnière qui fonda, en 1298, après le décès de son épouse, une chapelle disparue depuis.

- **Allée du Camp de Turenne** : nom du maréchal de l'armée de Louis XIV qui campa à Châtres (Arpajon) durant la Fronde (1656).

- **Rue du Bois des Fosses** : terre appartenant aux religieuses du couvent Saint-Eutrope, où les tuiliers étaient autorisés à aller « fouiller » la terre « propre à faire de la brique ».

- **Rue de la Tuilerie** : en 1672, une tuilerie-briqueterie fut créée par les religieuses de Saint-Eutrope. Devenue bien national, elle sera rachetée par Joseph Thiercelin, tuilier. Elle fermera en 1904.



- **Chemin de la Grâce de Dieu** : Nom d'un cabaret mentionné sur la carte des chasses du roi. Comme les chemins n'étaient pas sûrs, des cabarets –auberges jalonnaient les routes et les voyageurs, quand ils arrivaient sains et saufs, pensaient que c'était « par la grâce de Dieu ».

Bien qu'ils ne donnent qu'un faible écho de la vie et de l'histoire de notre commune, ces noms sont vraiment les gardiens de la mémoire des siècles passés et, comme tels, méritent d'être préservés.

Cet article a pu être écrit grâce à la brochure de notre historienne Michelle Pluquet : « Répertoire historique des rues de Saint-Germain-lès-Arpajon ».



- **Sentier des Grands Mals** : nom donné à un champ de bataille où périrent de nombreux soldats. Ce nom pourrait faire référence à la Guerre de Cent Ans.

Les compagnies en résidence 1/3

Trois compagnies sont actuellement en résidence dans notre commune avec l'aide de la DRAC, dans le cadre de la saison culturelle mise en place avec La Norville et Arpajon mais également dans le but de proposer un travail avec les écoles à moyen terme, sur 3 années. Pour notre premier volet, rencontre avec Pauline Bayle, metteuse en scène de la compagnie À Tire d'Aile.

À Tire d'Aile



Présentez-nous votre compagnie...

Pauline Bayle : La compagnie À Tire d'Aile a été créée en 2011 alors que j'étais élève au Conservatoire National d'Art Dramatique.

Elle est formée d'une douzaine de comédiens et comédiennes, d'une scénographe, d'un éclairagiste, d'une costumière, d'une collaboratrice artistique, d'une administratrice, d'une chargée de production et de moi, la metteuse en scène.

Aujourd'hui, 3 spectacles créés par la Compagnie continuent de tourner : *Illiade*, créé en 2015 au Théâtre de Belleville ; *Odyssee*, créé en 2017 à la MC2 Grenoble ; *Illusions Perdues*, créé à la Scène Nationale d'Albi en 2020.

Quelle est l'objectif de cette résidence ?

Pauline Bayle : Je crois que le théâtre doit être à tout prix ancré dans l'espace public et qu'en ce sens il est politique, c'est-à-dire qu'il fait partie de la vie de la cité.

En tant que compagnie, nous n'avons pas les moyens pour tisser ces liens : nous rêvons des objets voués à être joués devant des spectateurs mais nous avons besoin de partenaires afin d'ancrer plus profondément notre travail et lui donner un sens.

Nous aimerions donc *habiter* la commune pendant trois ans. Par *habiter* je veux d'abord dire **aller à la rencontre de ses habitants**. Et ensuite **jeter des ponts entre le travail**

de la compagnie et ce territoire afin de tisser des liens ensemble.

Sur quel projet travaillez-vous dans ce cadre ? Sur quoi débouchera-t-il ?

Nous viendrons jouer les différents spectacles du répertoire de la compagnie et nous créerons également deux nouveaux projets : le premier adapté des **Vagues de Virginia Woolf** et le deuxième créé avec un comédien de la compagnie, Alex Fondja, à propos de la **figure de la mère**. En lien avec ces spectacles, nous proposerons différents types de **stages, d'ateliers et d'actions avec différents publics** que ce soit des enfants, des adolescents, des familles des personnes âgées ou des amateurs de pratique théâtrale.

Parmi les ateliers envisagés, nous souhaitons en mener un sur le thème féminin / masculin.

Nous souhaitons aussi mener un travail avec des personnes âgées autour du souvenir laissé par les expériences esthétiques vécues à un moment de sa vie. Qu'il s'agisse d'une chanson, d'un livre, d'un film ou d'un tableau, nous avons tous été, un jour ou l'autre, touchés par une œuvre d'art.

Nous souhaitons également mener un **atelier intergénérationnel** autour de la figure de la mère, lié à l'écriture et aux répétitions du spectacle d'Alex Fondja sur sa propre mère.

Nous souhaitons aussi développer un **projet de lecture** au sein de familles volontaires de la commune : chaque famille volontaire travaillera avec un comédien sur un texte de théâtre contemporain destiné à tous les publics et la famille proposera au terme de deux séances de travail avec le comédien, une lecture publique de la pièce choisie.

État civil

Bienvenue à

GELLA Evan, Alexandre, Nathan, 30/09/20 • ECHIMAN Marwin Isaiah Jacques, 01/10/20 • XAVIER Eléna, Marie, Sylvie, 15/10/20 • BERK Emir, 25/10/20 • LEPERRE Maxime 25/10/20 • ADAM MESTRE Loris, Bobby, Max, Michel, 31/10/20 • BLATON Naelly, 31/10/20 • GUERIN Nina, Mylène, Léa, 03/11/20 • PEREIRA FERNANDES Owen, 09/11/20 • BOUCHAFA Foued, 21/11/20.

Ils se sont dit oui...

NZUNGU Marc et MARIE JOSEPH Jennifer Charlotte, 03/10/20 • FARIA CARREIRA Fabio André et DOS SANTOS ANSELMO Adilia, 10/10/20 • FENIES Noël et PERIER Elodie Joséphine, 16/10/20 • RANDRIANARISOA Johary, Sébastien et CASADOS LOPEZ Sibila, Aurora, 07/11/20.

Ils se sont Pacsés...

ROBERT Jean-Jacques Etienne et REY Christelle, 16/10/20 • BARCOS SALAZAR Ivan et POTTIER

Ingrid Henriette Angèle, 17/10/20 • BELLAMY Franck, Norbert, Jérémy et PIROLI Océane, Laura, Jessica, 31/10/20 • NGOUMBA NGUIMBI Armel, Mesmin et MOUKOUYOU MPASSI Christelle, Bergier, 18/11/20 • LUTHER Robert Berchmans et MARTINS TAVARES Katia Sofia, 21/11/20.

Ils nous ont quittés

MULANGA MUBOYAYI Léontine épouse IKULU LAMAJANA, 21/10/20 • RIBEIRO Manuel, 17/11/20 • SOLAGNA Pierrette, Thérèse épouse SEBILO, 17/11/20.